

FDFR 17

Rapport financier exercice 2025

Les comptes expliqués aujourd'hui concernent l'exercice comptable de 2025 avant affectation du résultat. La durée de cet exercice est de 12 mois, il s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.



Les comptes de la FDFR 17 vous sont présentés par nos deux coprésidentes en charge de la gestion de la Trésorerie : Nathalie Hazard et Monique Goetz.

A noter : le nouveau Plan Comptable Associatif modifié ne permet plus d'enregistrer les transferts de charges (compte 790).

BILAN 2025

Le bilan traduit la santé financière de la Fédération au 31 décembre 2025.

Actif 2025

L'actif de l'exercice est constitué à **98 % d'actif circulant**, c'est-à-dire les créances et les disponibilités bancaires de la Fédération. Les créances correspondent aux factures de droits non réglées au 31 décembre 2025, à l'avance sur trésorerie octroyée au CDSFR 17 pour l'acquisition du véhicule « le minibus », et au solde de la subvention de la CAF de Charente Maritime à recevoir en 2026 .

Pour information : les amortissements du matériel (actif immobilisé) sont réalisés selon la méthode comptable dite « linéaire ». Au 31 décembre 2025, il reste un montant de **1 613,40 euros à amortir**. La Fédération aura totalement amorti son actif immobilisé d'ici **2026**.

La trésorerie est de **93 071,59 euros**. Par rapport à l'exercice précédent, **notre trésorerie diminue de 5 % environ**. Et depuis 3 ans, **notre trésorerie a diminué de 15 %**.

Passif 2025

Pour les fonds associatifs, nous constatons une diminution d'environ **16 %**, due à la baisse de la réserve de solidarité, au résultat de 2025 (perte) et à la reprise sur notre réserve de solidarité.

A noter :

- la subvention d'équipement de la CAF obtenue pour l'achat de notre mobilier de bureau (investissement en matériel) est amortie sur la même durée que celui-ci.

- Les fonds dédiés concernent l'aide de l'Agence Régionale de la Santé reçu pour l'action « Santé mentale des jeunes » réalisée sur deux ans.

Conclusion de l'analyse du bilan 2025

Une situation financière où nos fonds propres et notre trésorerie diminuent de nouveau cette année. **La perte financière sur l'exercice 2025 est de – 14 807,84 euros.**

Voyons plus en détails la provenance de cette perte, grâce à l'analyse du compte de résultat de l'exercice 2025.

COMPTE DE RESULTAT 2025

Le compte de résultat est le reflet de l'activité de la Fédération pour l'année 2025. Les principales évolutions de ce compte de résultat 2025, comparé à l'exercice de 2024 portent sur les postes suivants :

- **Les dépenses liées au fonctionnement - comptes 60/61/62**
 - des interventions de prestataires extérieurs moins importantes sur l'année 2025
 - des économies faites sur les impressions, les photocopies, l'affranchissement, les frais d'assemblée générale, et l'achat d'objets publicitaires.
- **Les dépenses liées à la gestion sociale et à la rémunération du personnel - compte 63/64** : 2 salariés à temps plein, 1 salarié à temps plein en contrat d'apprentissage et 1 salariée à temps partiel. Les aides de l'État sur l'emploi n'existent plus.
- **Les dépenses liées à l'action de la Fédération sur nos territoires - compte 65** : maintien de l'accompagnement et du soutien de notre réseau départemental malgré tout. L'action « prévention de l'autonomie des plus de 60 ans » se développe.
- **Les subventions - compte 74** : les aides et les subventions sur le fonctionnement et l'emploi diminuent (- 19 500 euros environ). Le soutien à l'action « lutte contre l'illettrisme » n'existe plus. Seules les aides sur les projets « santé mentale des jeunes » de l'Agence Régionale de la Santé de Nouvelle Aquitaine et l'action « Prévention de l'autonomie des plus de 60 ans » ont augmenté (+ 7 700 euros). La CAF de Charente Maritime maintient son soutien à hauteur de 23 000 euros.
- **Nos ressources propres liées aux adhésions de nos foyers – au compte 75** : nos adhésions structures et individuelles sont en augmentation sur 2025 (+ 2 400 euros environ).
- **Nos reprises de provisions et de réserves – compte 78** : il s'agit principalement de la reprise sur fonds dédiés et de la reprise sur la réserve de solidarité.

Conclusion de l'analyse du compte de résultat 2025

Le compte de résultat fait apparaître une perte de **– 14 807,84 euros**. Ce résultat provient essentiellement de la baisse de la subvention du Conseil Départemental, de nos charges de structure (locaux) et de notre politique de recrutement qui n'a pas pu anticiper à temps la baisse de 50 % du Conseil Départemental.

La Fédération a réellement réalisé des économies (frais de fonctionnement, impressions, dématérialisation des documents), et nous nous félicitons du dynamisme et de la croissance de notre nombre d'adhérents. Mais ce ne fut pas, hélas, suffisant pour retrouver l'équilibre financier sur cet exercice 2025.

Nous devons donc prendre dès aujourd'hui des décisions importantes, envisager des changements, tenter de retrouver plus d'autonomie financière sans doute, et en discuter tous ensemble, c'est certain.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Nous devons affecter le résultat 2025 de – 14 807,84 euros en diminution des fonds associatifs de la Fédération.